

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu le Code général de la fonction publique, notamment les articles L325-1 à L325-51,
- Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours externe de recrutement de conseillers principaux d'éducation stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller principal d'éducation,
- Vu l'arrêté du 30 octobre 2023 nommant le président du jury du concours externe de recrutement de conseillers principaux d'éducation stagiaires ouvert au titre de la session 2024,
- Vu l'arrêté du 28 février 2024 nommant le jury du concours externe de conseillers principaux d'éducation à la session 2024,
- Vu la proposition du président de jury,

ARRETE

Article 1 : Est nommé pour l'épreuve orale d'entretien du concours susvisé :

Examineur spécialisé

M. Jean-Claude MANDEMENT
Attaché principal d'administration de l'Etat

Académie de BORDEAUX

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 29 mai 2024

Pour la ministre chargée de l'éducation
et par délégation
La sous-directrice du recrutement


Nadine COLLINEAU